

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (père, mère ou tuteur) inscrit mon (mes) enfant (s) à l'alsh de Plouaret.

N° de téléphone :

Mail :

Commune :

**Autorisation de photo** : La prise et la publication de photos et de vidéos lors des activités organisées par le CIAS à des fins (barrer la réponse inutile)

- d'illustration dans les différents supports de communication du CIAS et LTC (site internet, plaquettes, bulletin communautaire) Oui / Non
- d'affichage interne dans le centre de loisirs Oui / Non

**TRANSPORTS** : il n'y aura pas de navettes quotidiennes pour l'instant, vous serez tenus au courant dès leur reprise

Remplir, le nom, prénom, date de naissance et âge de votre enfant			
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	âge :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	âge :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	âge :

Cochez les cases correspondantes : JC journée complète ; M matin, M+R matin +repas ; R+A repas +après-midi, A après-midi											
Groupe des petits De 3 à 5 ans						Groupe des grands De 6 à 12 ans					
jours	JC	M	M+R	R+A	A	jours	JC	M	M+R	R+A	A
Mercredi 13 mai						Mercredi 13 mai					
Mercredi 20 mai						Mercredi 20 mai					
Mercredi 27 mai						Mercredi 27 mai					
Mercredi 3 juin						Mercredi 3 juin					
Mercredi 10 juin						Mercredi 10 juin					
Mercredi 17 juin						Mercredi 17 juin					
Mercredi 25 juin						Mercredi 25 juin					
Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet						Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet					

**J'atteste sur l'honneur que le dossier d'inscription est à jour**

- Fiche de renseignements.
- Fiche de réservation des vacances.
- Une fiche sanitaire de liaison (copie des vaccins).
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours.
- Le certificat médical (en cas de non aptitude à la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et sportives ainsi qu'à la baignade).
- Le justificatif de domicile
- L'attestation CAF ou MSA pour le quotient familial
- Fournir le PAI si nécessaire

**Les parents doivent, à l'avance, inscrire leurs enfants de la manière suivante :**

- L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception de la fiche de réservation
- Pour les mercredis, les parents doivent inscrire ou désinscrire leurs enfants avant le lundi midi

**Représentant légal, signature du (ou des)parent(s)**